



Partie 13 / Adresses utiles

Centres de Gestion
de l'Allier, de la Haute-Loire
et du Puy-de-Dôme

Le centre de gestion :

- organise les concours de catégories C, B et certains A,
- renseigne en matière :
 - de retraite CNRACL,
 - de statut,
 - de carrière,
- gère la bourse de l'emploi (offres de postes des collectivités, demandes d'emploi des agent(e)s),
- assure le secrétariat :
 - des commissions administratives paritaires (CAP),
 - du comité technique (CT) et du comité d'hygiène et de sécurité et des conditions de travail (CHSCT) pour les collectivités et établissements comptant moins de 50 agents,
 - du comité médical (CM),
 - de la commission de réforme (CR),
- gère la médecine du travail pour le compte de certaines collectivités et établissements,

Le centre national de la fonction publique territoriale (CNFPT) :

- assure les formations professionnelles pour les fonctionnaires,
- organise certains concours de catégorie A.

Organisme	Téléphone	Site Internet
Centre de gestion de l'Allier Maison des communes 4 Rue Marie Laurencin 03400 YZEURE	04 70 48 21 00	www.cdg03.fr
Centre de gestion de la Haute-Loire 46 Avenue de la Mairie 43000 ESPALY SAINT MARCEL	04 71 05 37 20	www.cdg43.fr
Centre de gestion du Puy de Dôme CS 70007 7 Rue Condorcet 63063 CLERMONT-FERRAND CEDEX 1	04 73 28 59 80	www.cdg63.fr
CNFPT Délégation régionale Auvergne 42, 44 rue Auger 63100 CLERMONT-FERRAND CEDEX	04 73 74 52 20	www.cnfpt-auvergne.fr
Fédération Nationale des centres de Gestion (FNCDG)		www.fncdg.com